

Réf: Dossier 312325

Avis de constitution

SOCIETE « MARK KING » en abrégé « MARK KING »

Siège ABIDJAN KOUMASSI AHOUSSABOUGOU, Lot
134, Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 14/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MARK KING » en abrégé « MARK
KING »

Objet :
o La quincaillerie industrielle et domestique,
o La vente de pièces détachées,
o Vente de matériel de construction et de
manutention,
o Commerce général,
et pour la réalisation de l'objet social :
o l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles,
o l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux,
o la prise en location gérance de tous fonds de
commerce,
o la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée,
o et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI AHOUSSABOUGOU, Lot
134, Ilot 18

Dirigeant(s) Mme KE YUN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05366 du 03/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°32432/GTCA/RC/2024 du 03/06/2024

